

Les documents à transmettre en cours d'année concerneront (liste non exhaustive) : les conventions de stage, convocations à un examen, états liquidatifs en cas de remboursement d'avance de frais, attestations de présence, factures acquittées.

### Se connecter à son espace personnel

1- Se connecter sur le site en ligne à l'adresse suivante : <https://transports-adaptes.iledefrance-mobilites.fr>

.2 – Renseigner son email et mot de passe

3 – Cliquer sur Connexion

**Connexion**

Gestion des transports scolaires

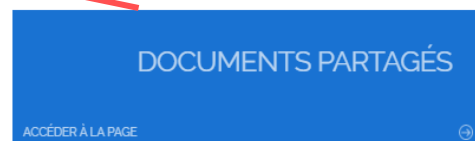
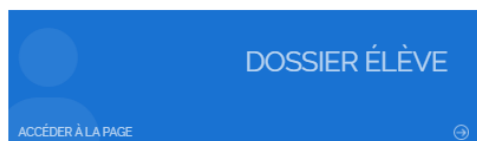
Code ou Email

Mot de passe

Connexion →

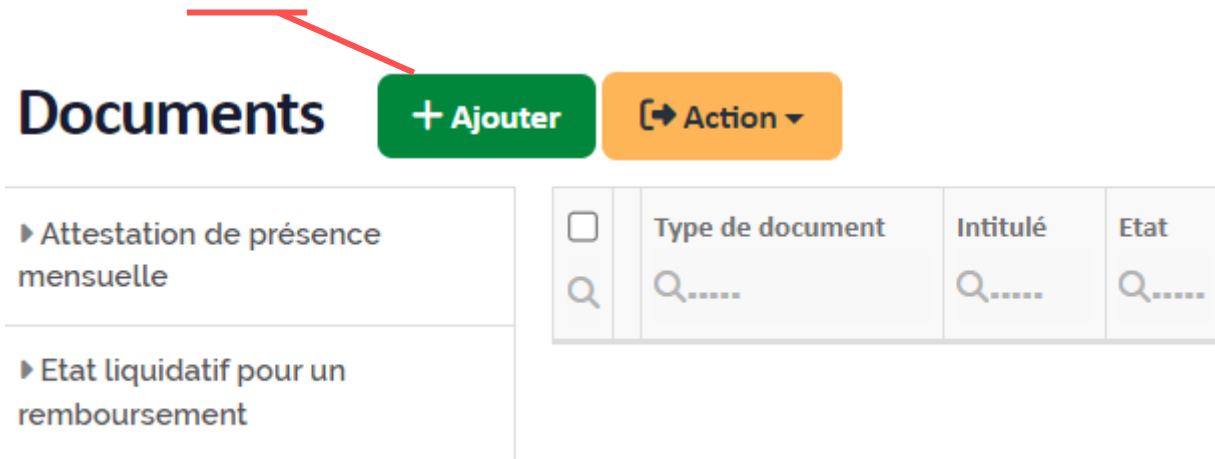
### Accéder à l'espace d'échange de documents

2- Cliquer sur « Document partagés »



## Déposer un document

3 - Cliquer sur « Ajouter »



Puis renseignez les champs :

- 1 - Sélectionner le type de document.
- 2 - L'intitulé.
- 3 - La date du document.
- 4 - Télécharger votre document en cliquant sur la flèche bleue.
- 5 - Si besoin, ajouter un commentaire.
- 6 - Puis enregistrer.

